



Critère 2.2 Décrire et formaliser le procédé de positionnement et d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite et le mettre à disposition du public

-PROCEDE D'EVALUATION UTILISE AU SEIN DE L'ECOLE DE CONDUITE B-

L'évaluation se fait en voiture sur tablette numérique avec le logiciel Eureka, c'est une estimation du volume d'heures nécessaires à l'obtention du permis de conduire, réajustable en fonction de la progression de l'élève.

Seront évalués :

Les connaissances sur le véhicule,

La capacité à s'installer seul,

La vue, le regard, les trajectoires,

La compréhension, la mémoire, la coordination,

La motivation, la gestion du stress....

Déroulement :

L'enseignant accueille l'élève pour une durée de 50min environ

- 1- Prise de renseignements d'ordre général
- 2- Une évaluation statique, sur un questionnement personnel concernant les motivations, appréhensions...
- 3- Une évaluation dynamique, sur la capacité à s'installer, à assurer des trajectoires... sur la capacité à démarrer et s'arrêter après démonstration seulement
- 4- Retour à l'agence avec le volant seulement, l'élève restituera la méthode du démarrage vu préalablement.
- 5- Le remplissage du questionnaire d'évaluation se fera par l'enseignant en fonction de son ressenti, quant aux aptitudes de l'élève.
- 6- Le volume d'heures estimé est annoncé à l'élève, qui acceptera ou non la proposition de l'enseignant (mineur, la proposition sera acceptée ou non par les parents).

Cette évaluation sera faite par un enseignant de la conduite, elle sert d'estimation approximative sur le volume d'heures nécessaire et suffisant à la formation de conduite jusqu' à la présentation à l'examen

Nous attestons que n'étant pas une école de conduite spécialisé dans la prise en compte d'un public en situation de handicap, nous accompagnerons les personnes pour trouver une structure spécialisée via un moteur de recherche tel que :

[ANNUAIRE-NATIONAL-DES-AUTO-ECOLES-ADAPTES.pdf \(expert-handicap.fr\)](#)